

RÉVISION DU SCOT PLAINE DU ROUSSILLON



*Réunions publiques organisées
9, 12, 15 et 17 mai 2023*

**Présentation du projet de SCOT en cours de
révision – Phase DOO**

➤ OBJET DE LA PRÉSENTATION

CONCERTATION AVEC LE PUBLIC

=> De la prescription de la procédure à l'arrêt du projet de SCOT révisé

LES MODALITÉS

- Site internet (informations sur études et étapes, MAD des délibérations, réunions et comptes-rendus de réunions)
- Registres de concertation mis à disposition au sein du Syndicat mixte et dans les 4 EPCI avec études actualisées et validées provisoirement par les élus
- Bulletins d'information disponibles sur le site internet, au siège du Syndicat mixte et dans les EPCI
- Articles journaux, conférences de presse, etc.
- Réunions publiques Mai 2023 :
 - 9 mai à Perpignan (18h00-20h00)
 - 12 mai à Thuir (18h00-20h00)
 - 15 mai à Ille-sur-Têt (18h00-20h00)
 - 17 mai à Alénia (18h00-20h00)

➤ OBJET DE LA PRÉSENTATION

**Vulgariser le contenu du SCOT
afin de donner les moyens d'interagir pendant la
concertation et durant l'enquête publique.**

**1- Éléments de contexte : Comprendre ce qu'est le SCOT
pour mieux s'approprier le projet**

2- Le territoire du SCOT en bref

3- Le projet de SCOT

4- Prochaines étapes

Questions/Réponses

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE



► QU'EST CE QUE LE SCOT ?

Schéma de COhérence Territoriale

⇒ Document de planification intercommunale



381

SCOT
approuvés et
en révision
au 01/01/23



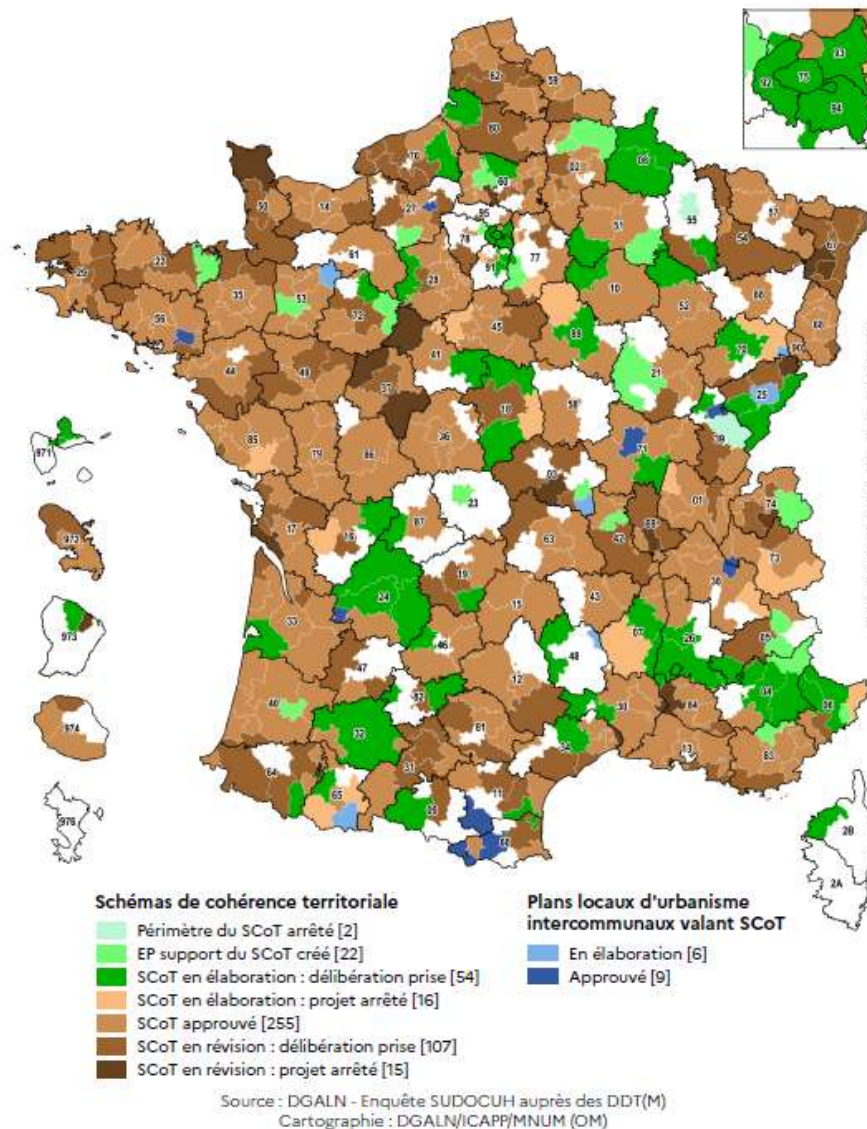
97%

de la
population
couverte
(SCOT en cours ou
opposables au
01/01/23)

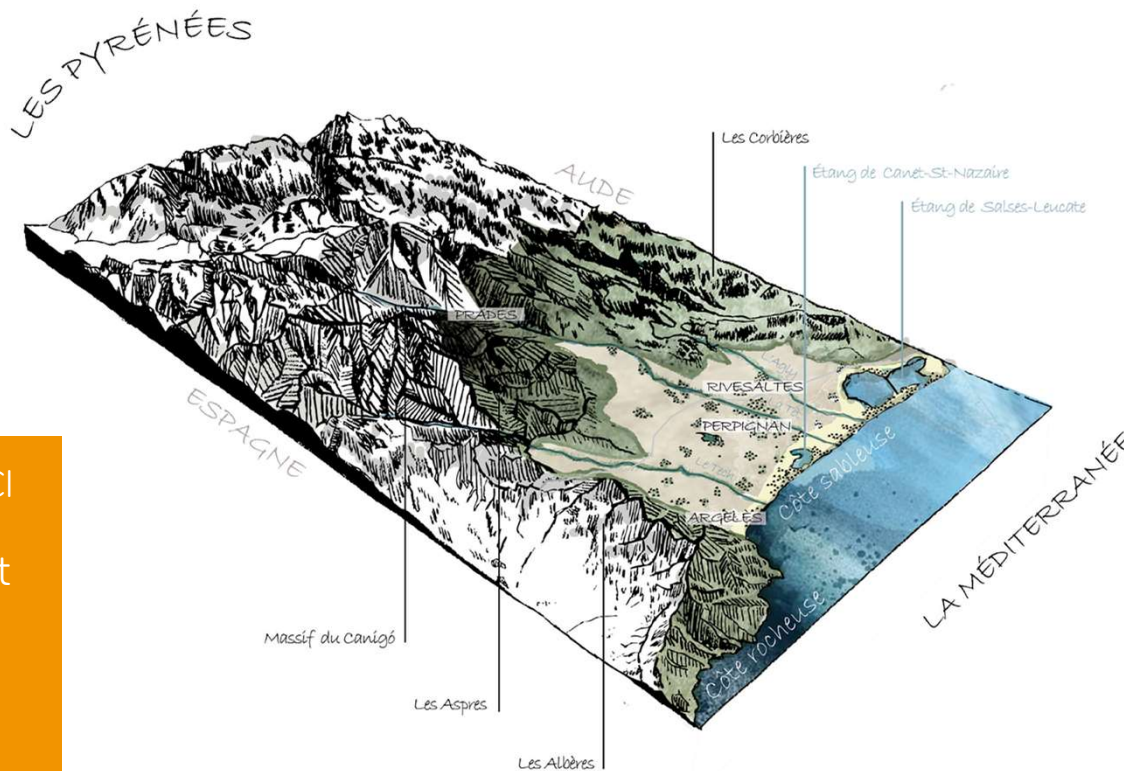
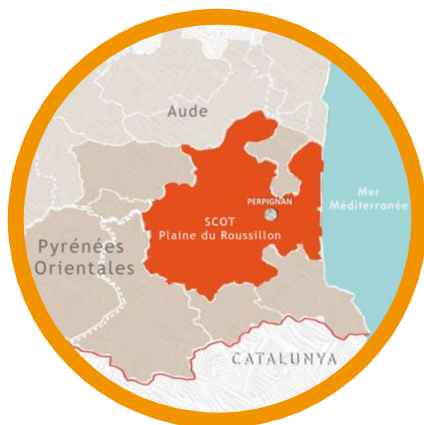


86%

des
communes
couvertes
(SCOT en cours ou
opposables au
01/01/23)



► LE TERRITOIRE DU SCOT



77 communes, 1 157 km², 4 EPCI



Près de 341 000 habitants soit 70% de la population départementale



0,9% de taux de croissance annuel moyen (2008-2018)



29 km de littoral



49% d'espaces agricoles



36% d'espaces naturels

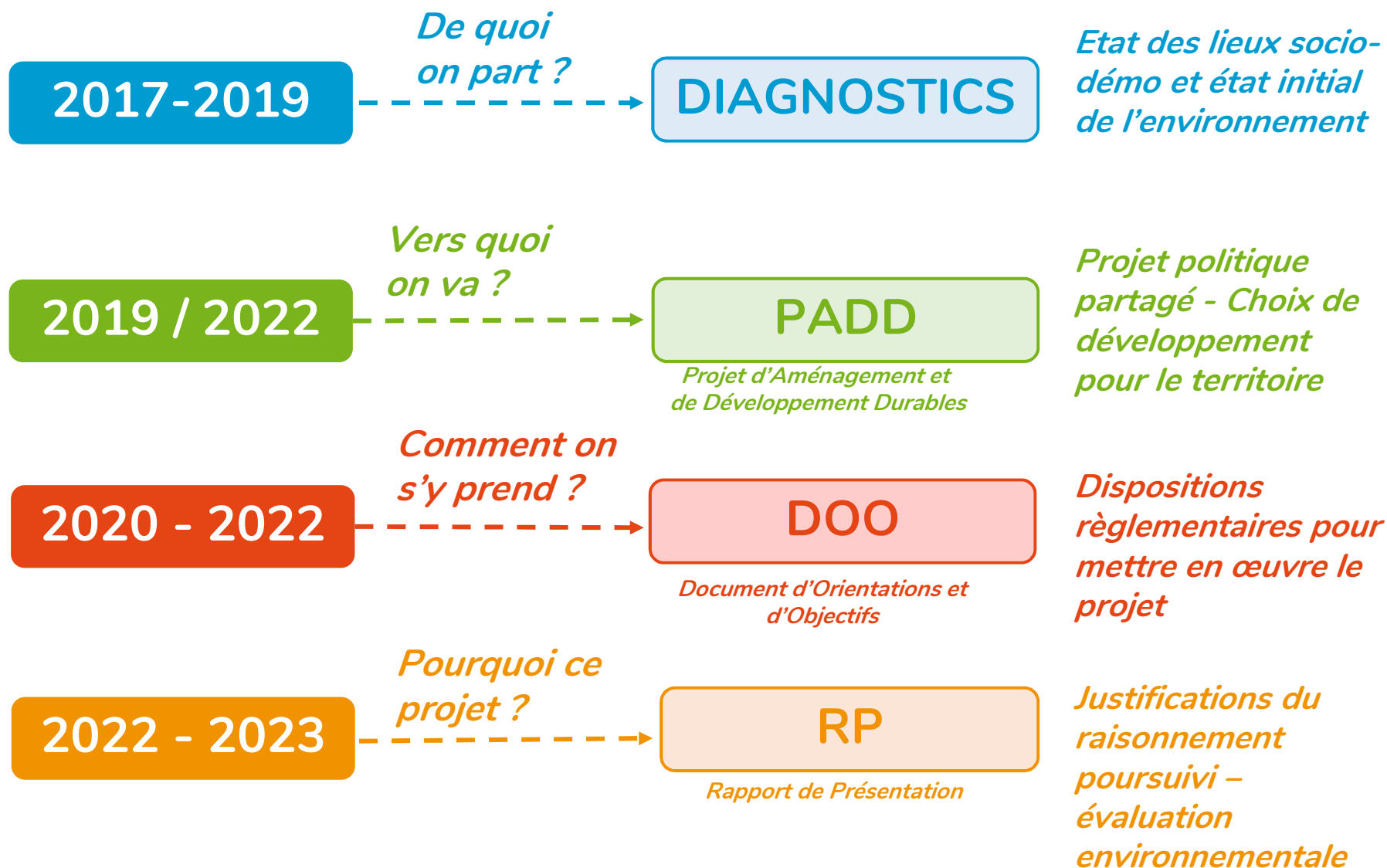


12,2% d'espaces artificialisés



Un projet adapté aux spécificités du territoire

► LA COMPOSITION ET LES ETAPES DU SCOT



► POURQUOI RÉVISER LE SCOT ?

1. Prendre en compte les modifications de périmètre, entérinées par le Préfet ;

Le SCOT en 2016

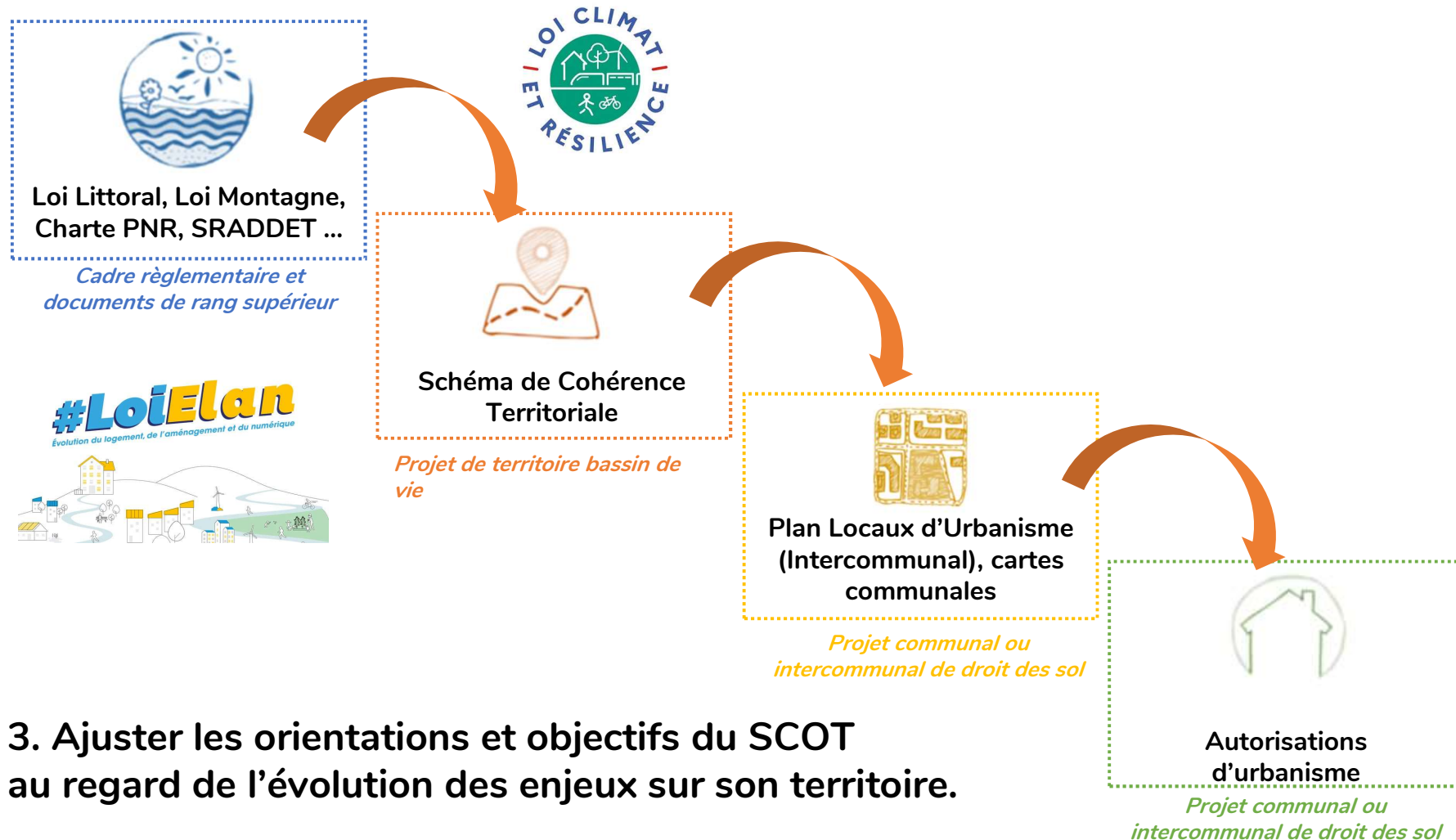


Le SCOT Aujourd'hui



► POURQUOI RÉVISER LE SCOT ?

2. Prendre en compte les évolutions législatives, ainsi que les documents de norme supérieure élaborés ou révisés depuis fin 2013 ;



3. Ajuster les orientations et objectifs du SCOT au regard de l'évolution des enjeux sur son territoire.

► UNE AMBITION TRANSVERSALE DU PROJET



Préserver et promouvoir

la qualité de vie et l'identité catalane et méditerranéenne

- Un territoire généreux, facteur d'attractivité
 - Mais un capital paysager et environnemental et une qualité de vie menacés
- Se développer à condition de ne pas y perdre notre qualité de vie et notre identité



► UN IMPERATIF TRANSVERSAL DU PROJET

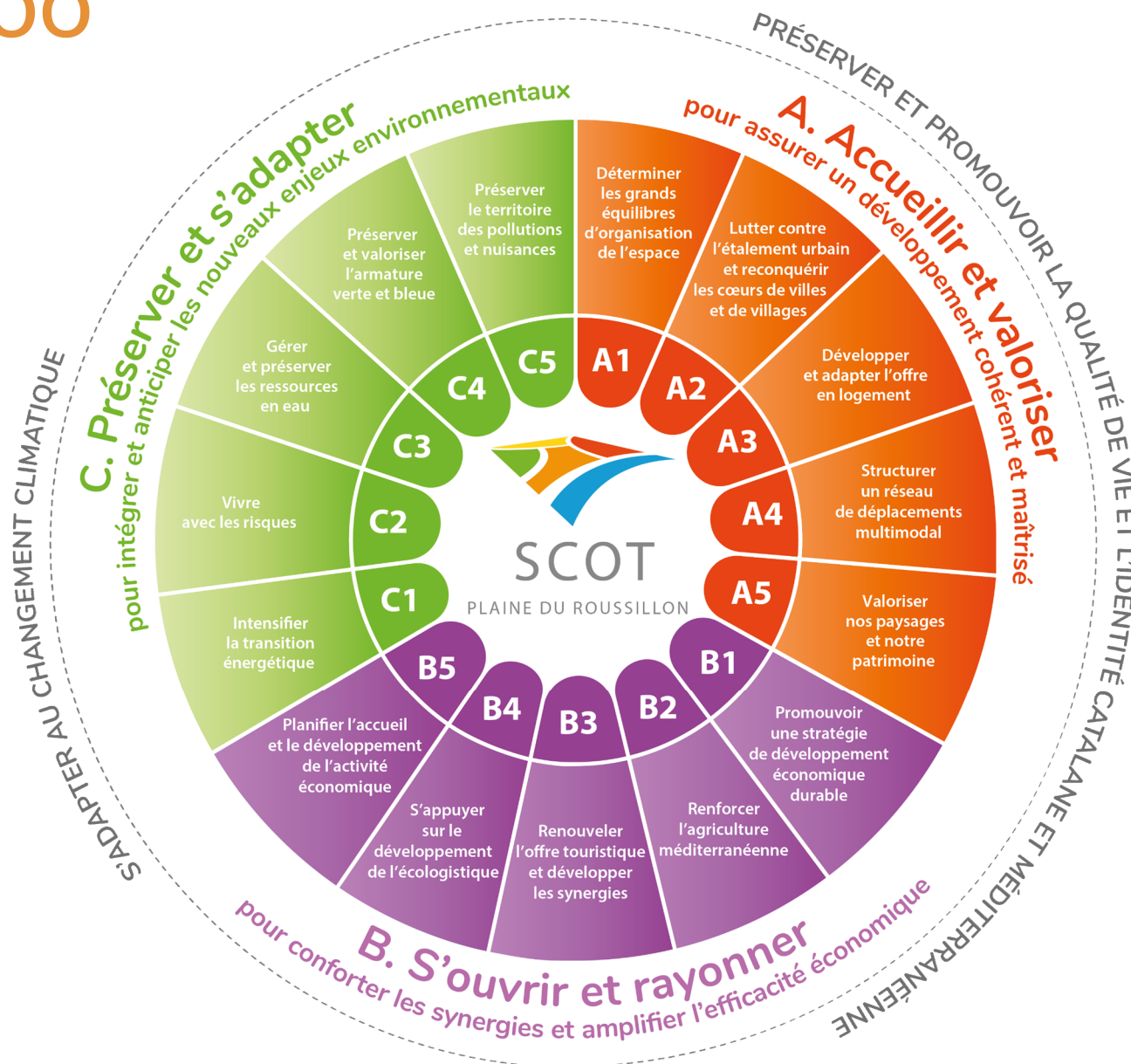


L'adaptation au changement climatique

- Mieux prendre en compte les risques et leurs évolutions prévisibles
- Mieux gérer et protéger la ressource en eau
- Concevoir des quartiers adaptés et développer “la nature en ville”
- Adapter notre économie, agriculture et tourisme notamment
- Maîtriser la consommation d'énergie et produire des énergies renouvelables



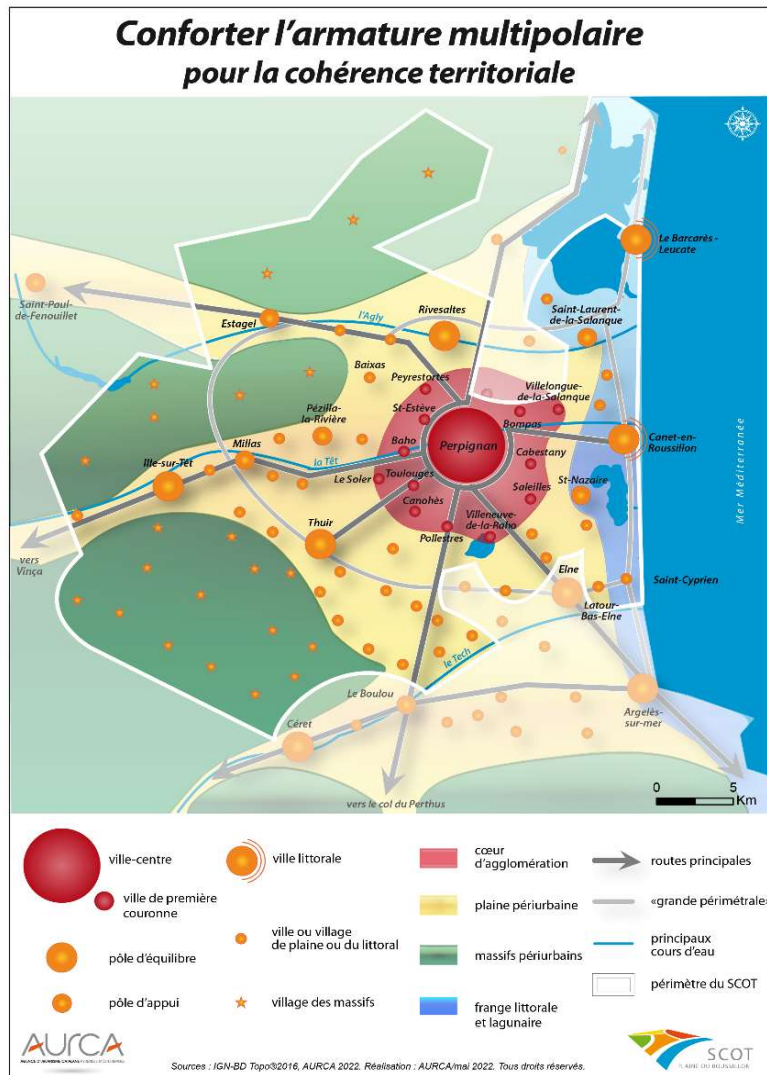
► LES ORIENTATIONS DU PADD ET DU DOO



➤ FOCUS SUR DES GRANDS ENJEUX ISSUS DES DIAGNOSTICS

- L'organisation équilibrée des besoins en logements
- La maîtrise de l'étalement urbain
- La préservation des espaces agricoles et le renforcement de l'agriculture méditerranéenne
- La rationalisation des déplacements pour une mobilité plus durable
- La préservation du tissu commercial
- La planification de l'accueil des activités économiques
- La préservation des paysages et du patrimoine, vecteurs de qualité du cadre de vie et d'identité
- L'inscription dans la transition énergétique et l'encadrement de la production d'énergies renouvelables
- L'adéquation entre besoins et ressources notamment en eau
- La prise en compte des risques naturels
- La protection des espaces agricoles et naturels, ainsi que des réservoirs de biodiversité et des continuités écologiques

FONCTIONNEMENT DU SCOT : LES GRANDS ÉQUILIBRES D'ORGANISATION DE L'ESPACE → HÉRITAGES ET RAPPELS DU SCOT EN VIGUEUR



4 secteurs géographiques « physiques »



4 secteurs géographiques « administratifs » = EPCI
 CU PMM ; CC Aspres ; CC Roussillon-Conflent ;
 CC Sud-Roussillon

7 catégories de communes

● Ville-centre ● Ville littorale ● Ville ou village de plaine ou du littoral
● Ville de première couronne ● Pôle d'équilibre ● Pôle d'appui
★ Village des massifs

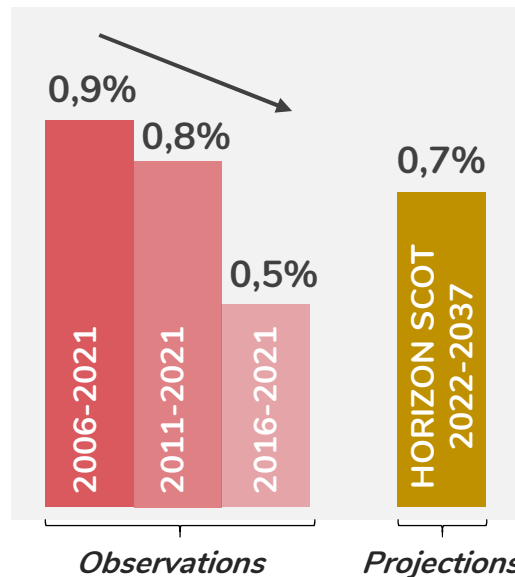
➔ Permet d'adosser les orientations fixées dans les différents domaines d'intervention du SCOT en respect des équilibres défendus

CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE / PÉRIURBANISATION ET ÉTALEMENT URBAIN / LOGEMENTS (AMBITION A)

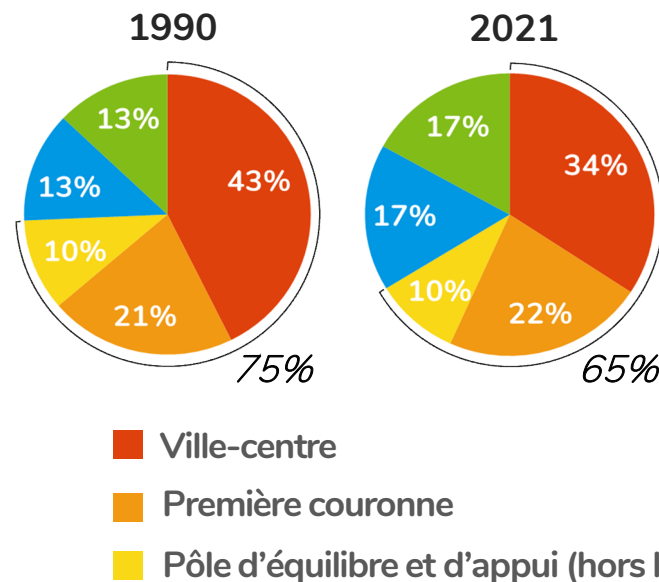


→ Une croissance ralentie et des déséquilibres sociogéographiques / augmentation des déplacements et donc des émissions de GES et des consommations énergétiques ...

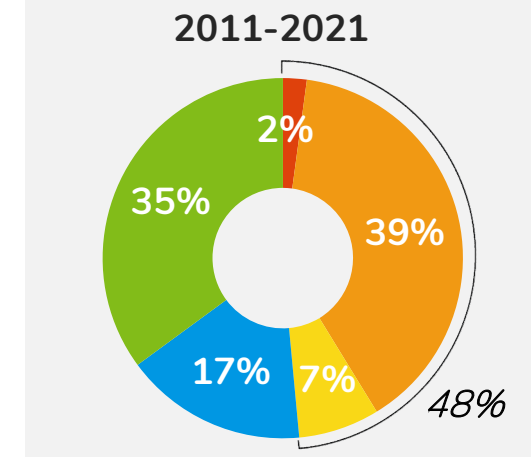
La croissance démographique enregistrée et le scénario projeté (INSEE et AURCA 2022)



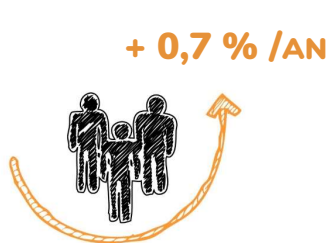
Répartition de la population (INSEE ET AURCA)



Répartition de la croissance démographique (FILOCOM ET AURCA)



CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE / PÉRIURBANISATION ET ÉTALEMENT URBAIN / LOGEMENTS (AMBITION A)



+ 35 500 hab

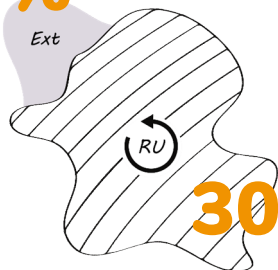


34 500 logts nécessaires



Besoins variés
→ Offre à diversifier

70%

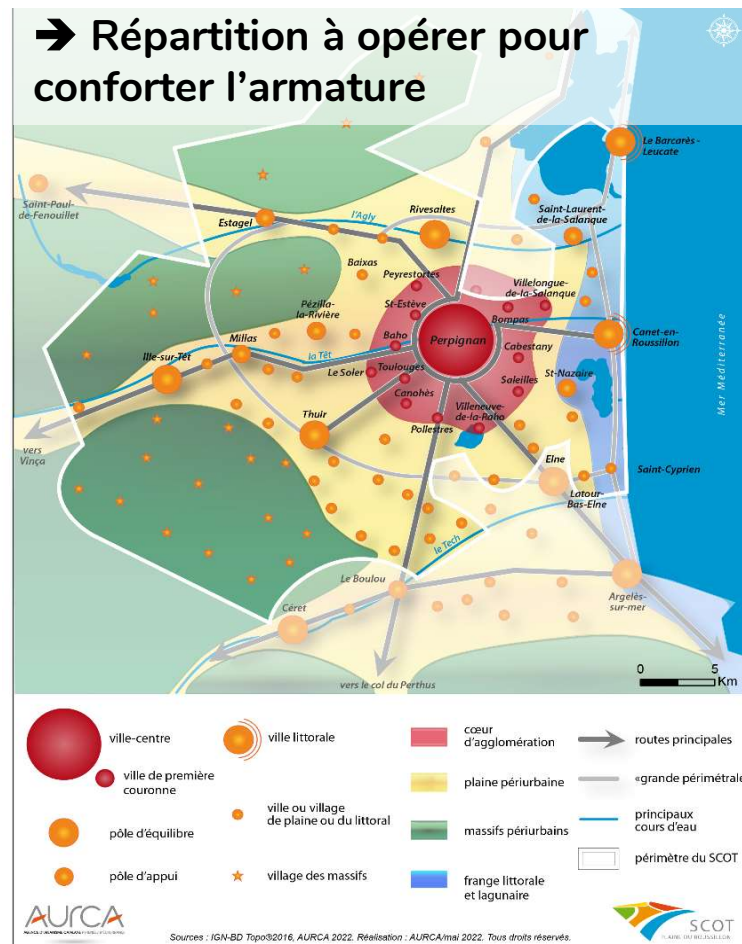


→ Prioriser le réinvestissement urbain

30%



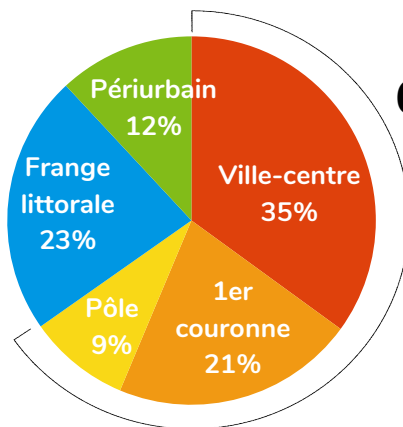
→ Développer la maîtrise foncière : optimiser et maîtriser les couts



CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE / PÉRIURBANISATION ET ÉTALEMENT URBAIN / LOGEMENTS (AMBITION A)



→ Orienter géographiquement la réponse aux besoins en logements pour l'accueil des nouvelles populations (DOO A3)



65% sur les communes de l'armature (hors littoral)

→ Ralentir la croissance démographique du littoral et déterminer les principales extensions dans les espaces proches du rivage (DOO A1/A3)

→ Imposer une analyse fine des potentiels d'optimisation et de densification des espaces urbanisés (DOO A2)



- « Dents creuses »
- Logements vacants
- Densification
- Changement destination
- Résidentialisation

→ Diversifier l'offre en logements (DOO A3) :

Ex : 20 % logements locatifs sociaux dans toutes les communes de 3.500 hab et +

CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE / PÉRIURBANISATION ET ÉTALEMENT URBAIN / LOGEMENTS (AMBITION A)

Diagnostic

D'où on part ?

PADD

Où souhaitons nous aller ?

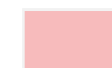
DOO

Comment s'y prendre ?

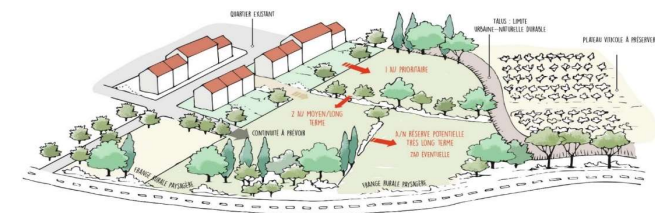
→ Encadrer le développement en extension pour ne pas saboter les efforts faits en faveur du réinvestissement urbain (DOO A2)



Qualifier des franges urbaines et rurales et



Faire des choix d'extension justifiés au besoin et phaser



Densifier les formes urbaines

33-35 lgts / ha



Maîtriser les secteurs d'étalement urbain diffus

RENFORCER L'AGRICULTURE MÉDITERRANÉENNE (AMBITION B)

Diagnostic

D'où on part ?

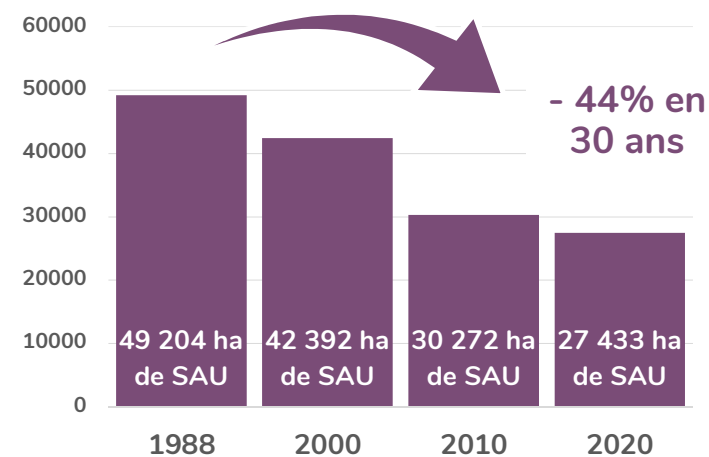
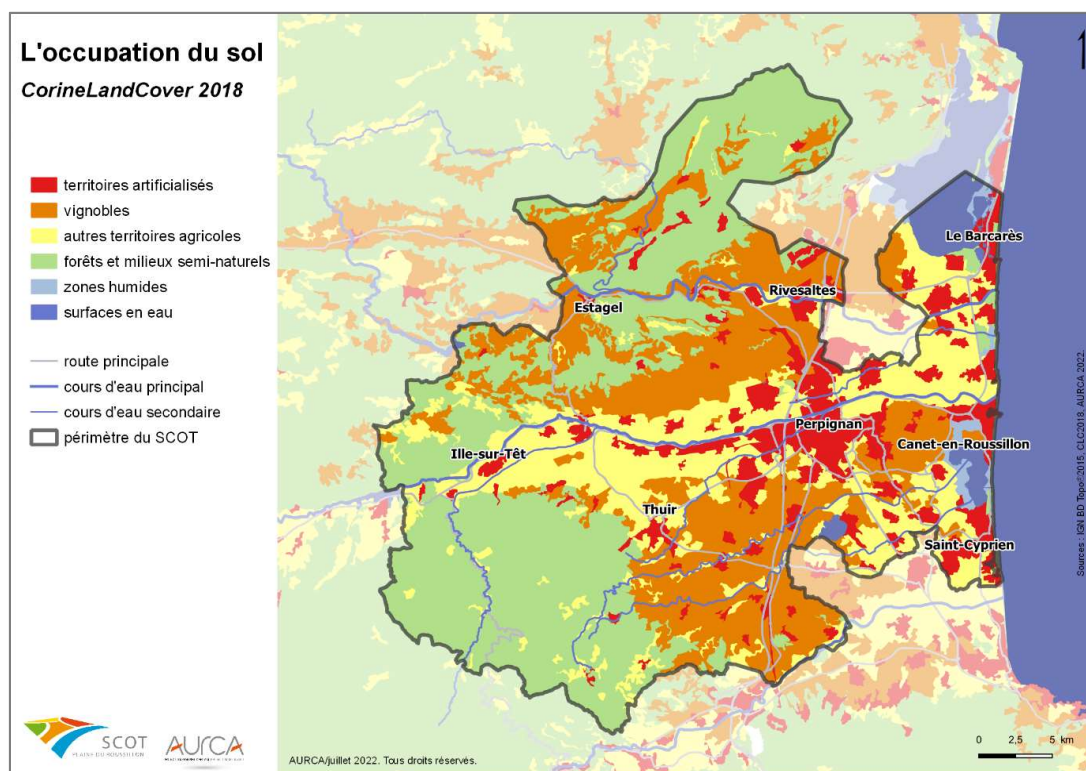
PADD

Où souhaitons nous aller ?

DOO

Comment s'y prendre ?

→ L'agriculture, pilier de l'économie locale



Réunions publiques préalables à l'arrêt du projet



→ Limiter la consommation d'espaces agricoles

- Reconnaître et protéger les espaces agricoles à fort potentiel
- Limiter les impacts de l'étalement urbain et des infrastructures

→ Préserver, développer et diversifier les activités agricoles

- Préserver et diversifier les activités agricoles historiques
- Promouvoir de nouvelles filières adaptées notamment aux enjeux climatiques
- Développer les stratégies d'intervention foncières

→ Valoriser les circuits de proximité

- Développer l'accessibilité aux productions locales
- Renforcer les synergies entre les activités agricoles et touristiques



RENFORCER L'AGRICULTURE MÉDITERRANÉENNE (AMBITION B)

Diagnostic

D'où on part ?

PADD

Où souhaitons nous aller ?

DOO

Comment s'y prendre ?

→ Préserver le foncier agricole

- 18 650 ha protégés en 2013
- 20 989 ha protégés en 2023

potentialités
agronomiques
importantes

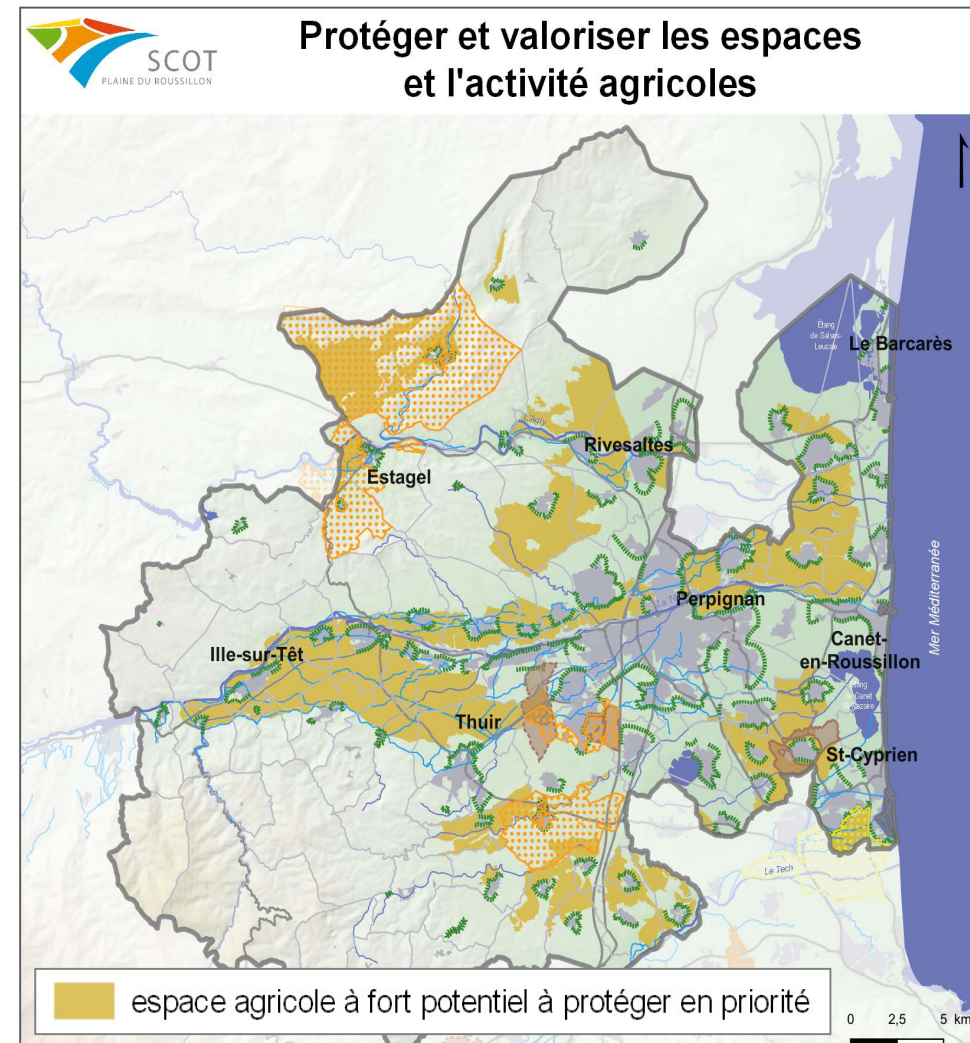
support
d'une activité
dynamique

→ Définir des objectifs de consommation d'espace économes

- 1229 ha consommés sur les 10 dernières années

→ Réduire de -50 % soit 860 ha de consommation maximale et autant de surfaces protégées sur les 15 ans à venir

Réunions publiques préalables à l'arrêt du projet

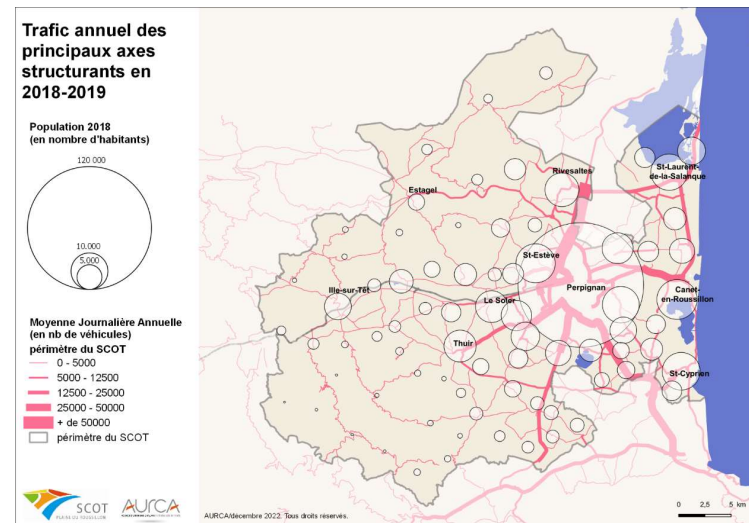
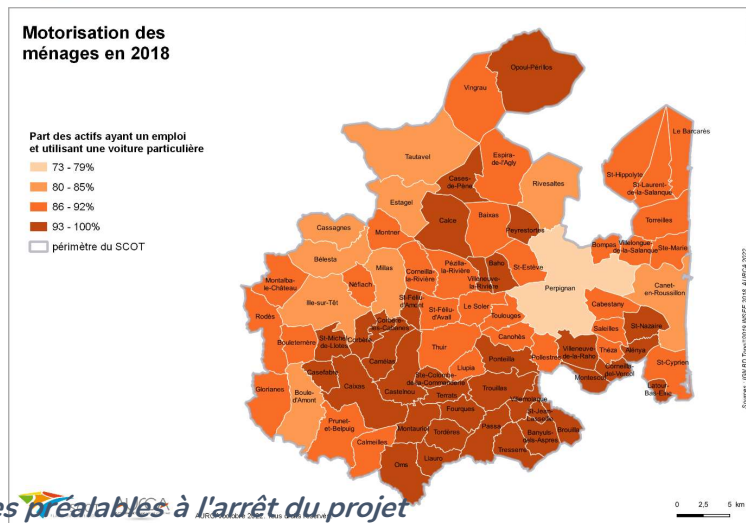
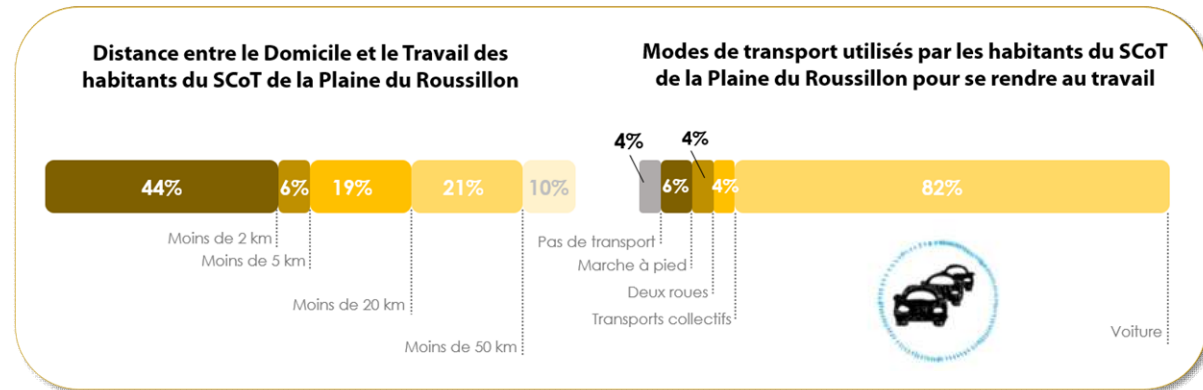


DÉPLACEMENTS / MOBILITÉ DURABLE (AMBITION A)



➔ Des déplacements qui augmentent avec la croissance démographique / La voiture solo toujours en tête des moyens de déplacement / Des offres alternatives qui méritent d'être étoffées et de mieux se structurer et s'articuler

- LES FACTEURS DE MOBILITÉ**
- Le travail
 - Les études
 - Les achats
 - Les loisirs
 - Les démarches administratives, la santé...



DÉPLACEMENTS / MOBILITÉ DURABLE (AMBITION A)

Diagnostic

D'où on part ?

PADD





Où souhaitons nous aller ?

DOO





Comment s'y prendre ?

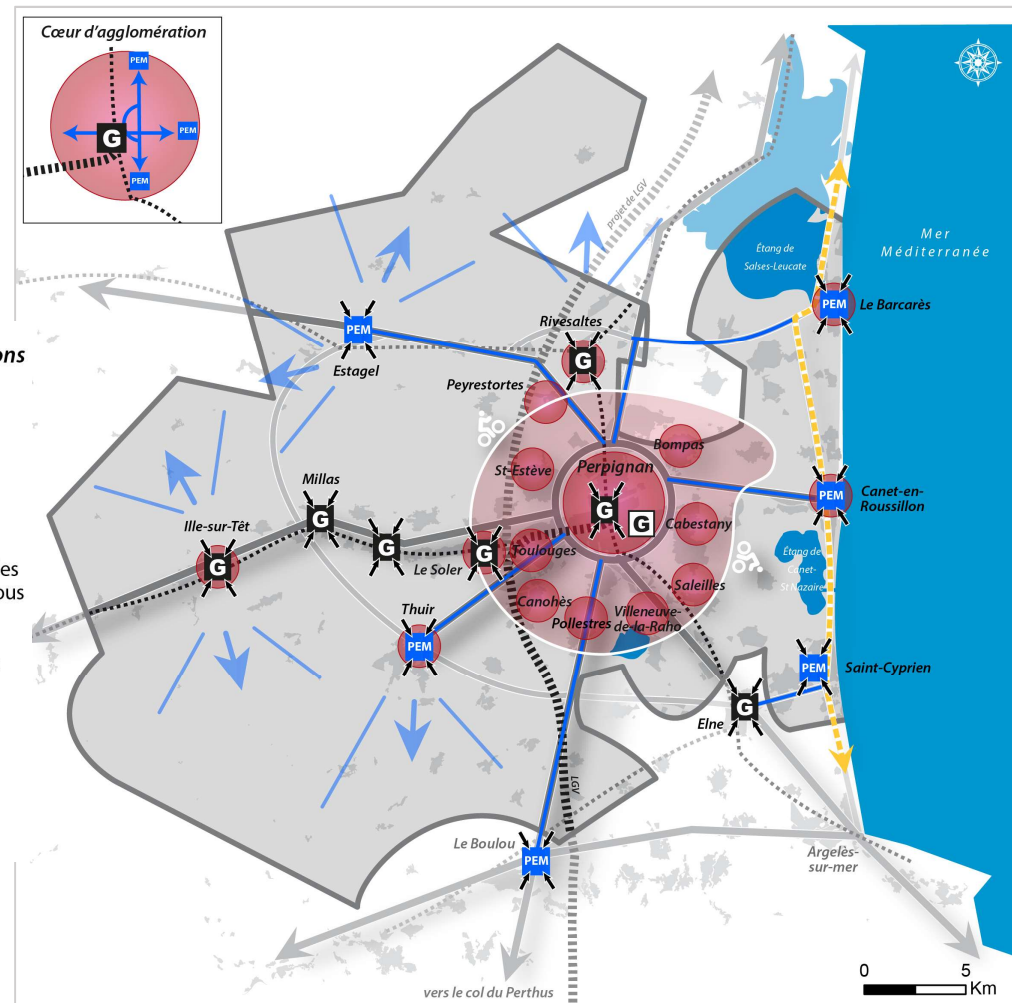
→ Structurer un réseau de déplacements multimodal à l'échelle de la Plaine du Roussillon

Faire du cœur d'agglomération et des pôles d'équilibre les locomotives de mobilités plus durables

-  faire monter en gamme le contournement de Perpignan
-  équilibrer les pratiques modales entre la voiture et ses alternatives au sein du cœur d'agglomération
-  compléter les connexions cyclables entre les villes du cœur d'agglomération
-  rendre plus efficaces les lignes majeures du réseau de transports en commun urbains (zoom)

Renforcer l'articulation entre les solutions de mobilité

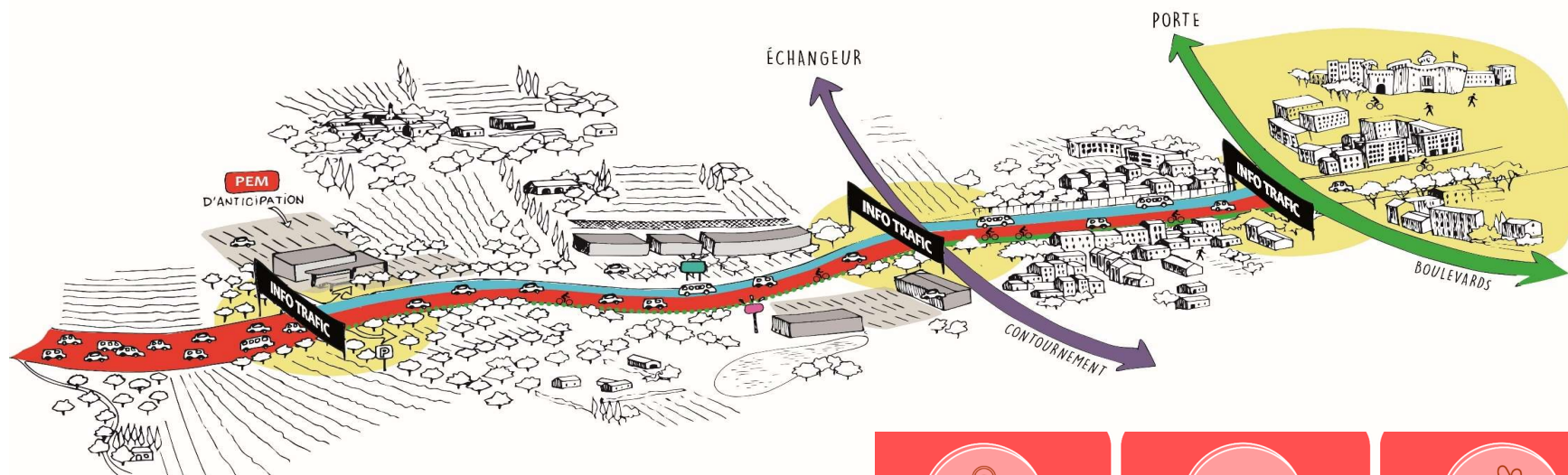
-  renforcer le réseau de pôles multimodaux
-  organiser les rabattements depuis les massifs
-  développer les centralités cyclables et piétonnes et le rabattement tous modes vers les PEM
-  structurer les offres saisonnières littorales



DÉPLACEMENTS / MOBILITÉ DURABLE (AMBITION A)



- Concrétiser la cohérence entre le développement urbain et la planification des transports
- Optimiser le réseau viaire (DOO A4)
- Mettre en place de « corridors d'accès au cœur d'agglomération (DOO A4)



- Constituer un réseau de transports collectifs multimodal et un réseau de liaisons cyclables intercommunales à « haut niveau de service » (DOO A4)



Composantes du réseau de TC à haut
niveau de service

DÉPLACEMENTS / MOBILITÉ DURABLE (AMBITION A)

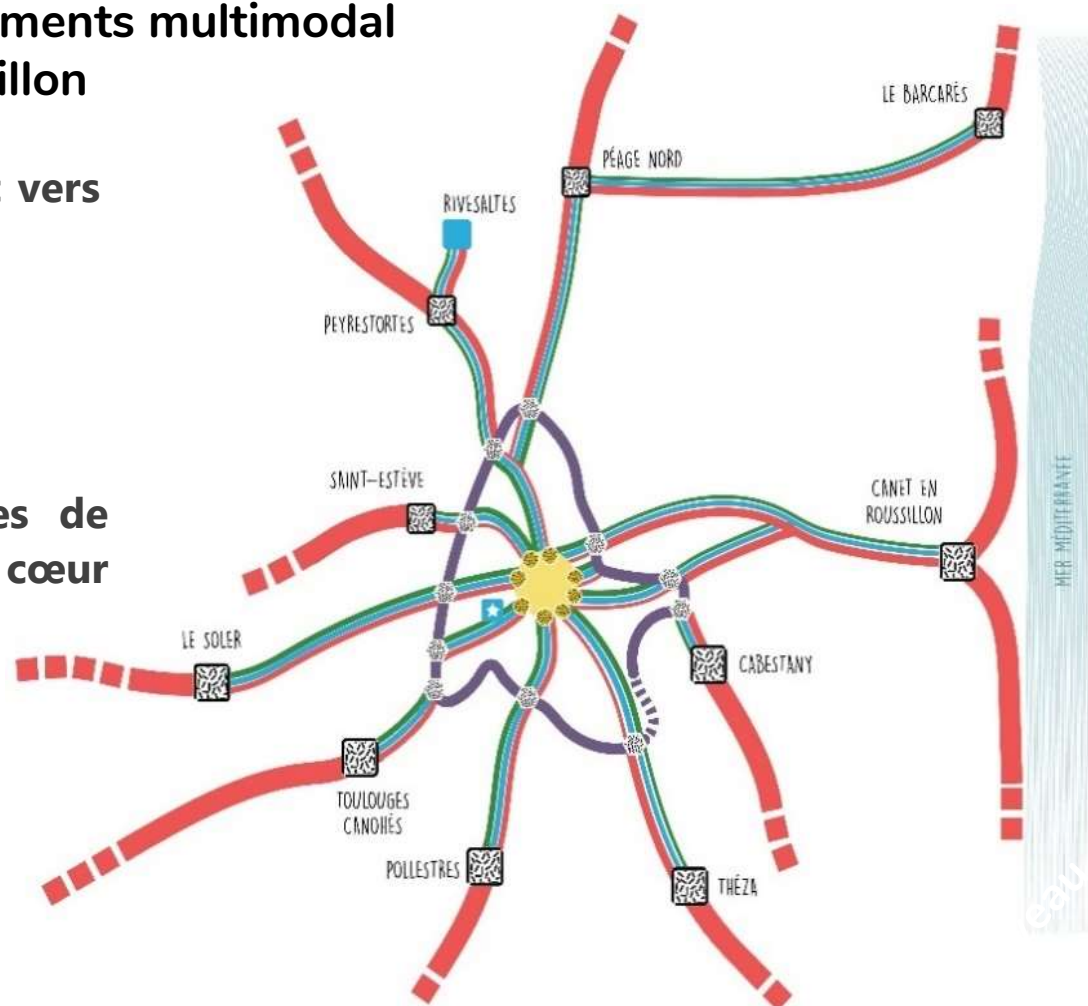


→ Structurer un réseau de déplacements multimodal à l'échelle de la Plaine du Roussillon

Principes de point de rabattement vers les corridors et d'intermodalité



Principes d'équilibre entre modes de transport pour fluidifier l'accès au cœur d'agglomération



TISSU COMMERCIAL (AMBITION A)



→ Des centres-villes qui souffrent du développement du commerces en périphérie / Des modes de consommation qui évoluent au détriment de la GMS / Un SCOT en vigueur qui a déjà entamé l'encadrement des ZACOM.

Des surfaces commerciales autorisées moins nombreuses depuis l'approbation du SCOT...

AVANT LE SCOT < 2013

87m² autorisés pour
100m² instruits

APRÈS LE SCOT > 2013

32 m² autorisés pour
100m² instruits



Évasion commerciale au profit du e-commerce



13% de vacance commerciale en centre-ville de Perpignan (2015 source PROCOS)

Diagnostic

D'où on part ?

PADD

Où souhaitons nous aller ?

DOO

Comment s'y prendre ?

→ Préserver et restaurer les équilibres commerciaux

- En favorisant les nouvelles implantations commerciales au sein des centralités urbaines
- En maîtrisant le développement de l'offre commerciale périphérique





➔ Déterminer des localisations préférentielles pour l'implantation de commerces (DOO A2)

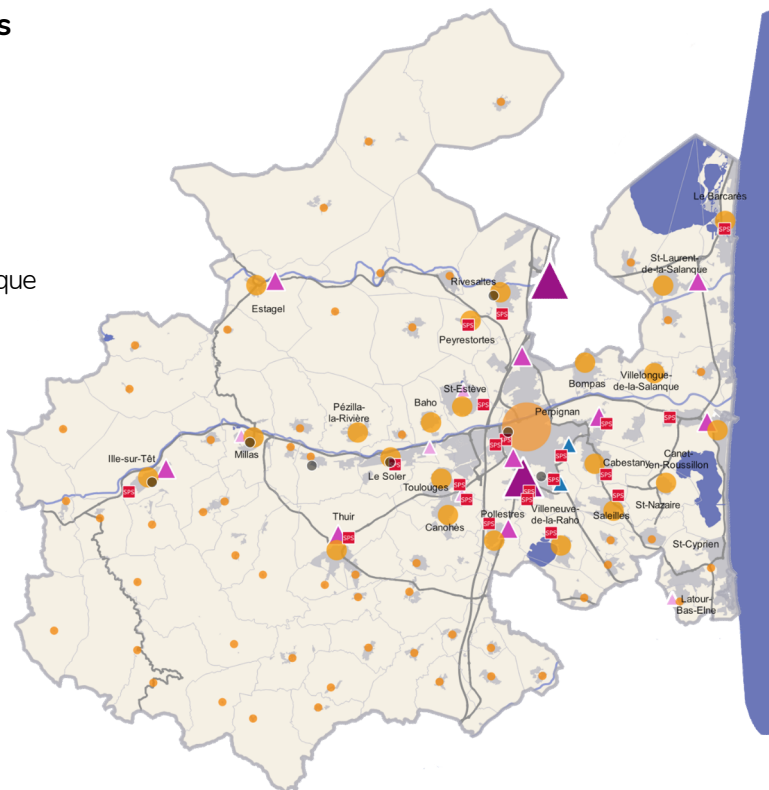
➔ Déterminer des conditions d'implantation pour chaque niveau de localisation (DAAC)

1 - Privilégier les centralités

- Centralités urbaines**
 - Principale
 - Intermédiaire
 - Proximité
- Centralités de quartier**
 - Secteur urbain stratégique aux abords des gares
 - SPS Secteur de Projet Stratégique habitat

2 - Encadrer et recomposer les Secteurs Périphériques d'Implantation Commerciales (SPIC)

- ▲ Majeur
- ▲ Structurante
- ▲ Relais
- ▲ Spécifique



EXEMPLE : CENTRALITÉ URBAINE DE THUIR

Thuir (pôle d'équilibre) centralité urbaine intermédiaire

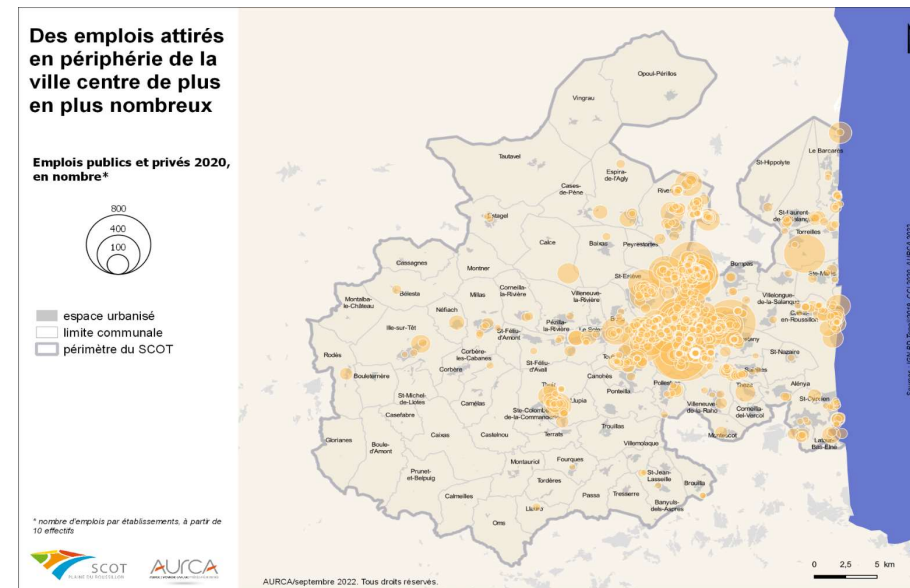
Nouvelle implantation : dans la limite max de 500 m² de surface de vente

Surface déjà existante : possibilité d'extension dans la limite max d'une surface de vente ≤ 500 m²

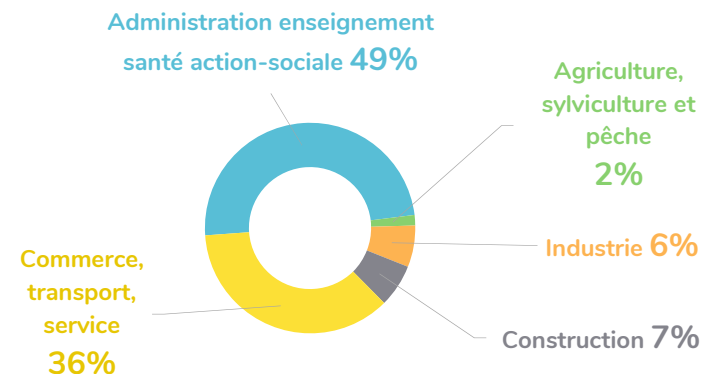
PLANIFIER L'ACCUEIL ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (AMBITION B)



- 114 380 emplois en 2019 soit $\frac{3}{4}$ des emplois des PO, la ville-centre concentre 58% des emplois du SCOT
- Croissance de l'emploi (0,5 % par an) et taux de chômage élevé
- Une économie présente, spécialisée dans les services (prédominance du secteur tertiaire soit 85% des emplois)
- Des parcs d'activités nombreux avec des réserves foncières importantes.



Réunions publiques préalables à l'arrêt du projet



PLANIFIER L'ACCUEIL ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (AMBITION B)



-  conforter le statut de 3^{ème} pôle urbain régional
-  promouvoir les solidarités territoriales
-  promouvoir les ouvertures régionales et transfrontalières
-  renforcer l'agriculture méditerranéenne
-  développer l'offre touristique des espaces ruraux et montagnards
-  préserver l'attractivité du littoral
-  développer une offre attractive pour l'accueil des activités
-  réinvestir les centralités urbaines

Promouvoir le développement d'une offre cohérente et ambitieuse d'équipements

- A** aéroport
 -  port
 - G** gare TGV
 -  conforter l'enseignement supérieur
 - E** autre grand projet d'équipement
 - L** s'appuyer sur le développement de l'éco-logistique
- améliorer l'accessibilité*



PLANIFIER L'ACCUEIL ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (AMBITION B)

Diagnostic

D'où on part ?

PADD

Où souhaitons nous aller ?

DOO

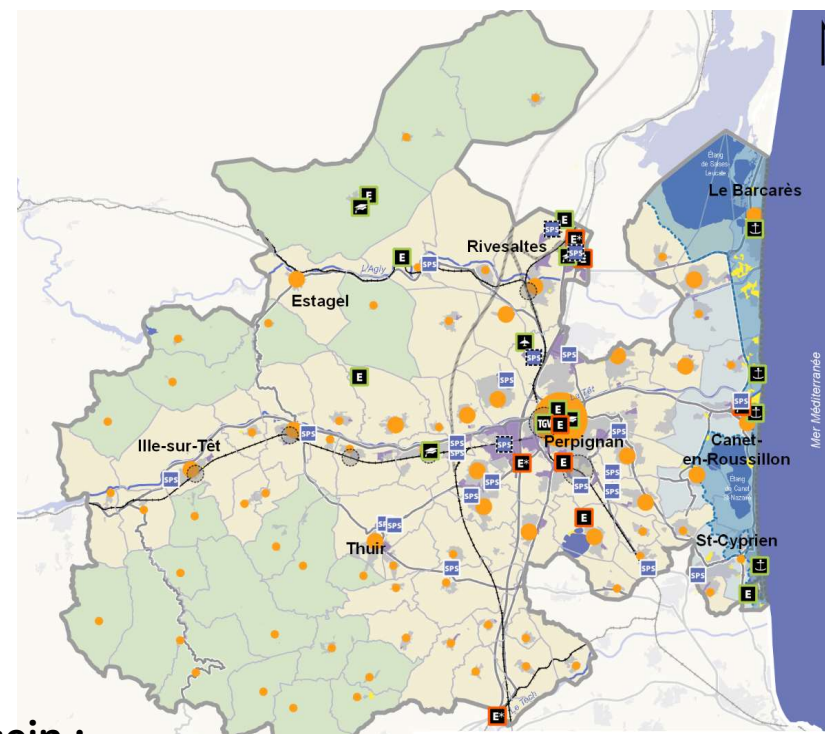
Comment s'y prendre ?

→ Promouvoir un développement économique par réinvestissement urbain

- Retour des activités économiques compatibles dans les centralités urbaines
- Diversifier les fonctions au sein des secteurs urbains stratégiques
- Densifier et recomposer les parcs d'activités économiques existants

→ Rationaliser la consommation d'espaces à vocation économique

- **Prioriser et organiser l'accueil des activités au sein :**
 - Des sites stratégiques majeurs
 - Des sites stratégiques du « cœur d'agglomération »
 - Des sites stratégiques des « bassins de vie de la plaine »
 - De sites spécialisés.



Planifier l'accueil et le développement économique

- centralité urbaine à réinvestir
- secteur urbain stratégique à diversifier
- espace urbanisé à renouveler
- Zone d'Activité Economique à recomposer
- Secteur de Projet Stratégique soumis à condition de développement qualitatif
- vocation logistique à conserver ou promouvoir
- Espaces Proches du Rivage



→ Préserver le « socle paysager »

REPÈRE... IDENTIFIE LE PATRIMOINE
PAYSAGER ET BÂTI QUI CONSTITUE
L'ADN DU TERRITOIRE



→ Valoriser l'identité et le patrimoine catalan

→ Promouvoir la qualité urbaine et valoriser les entrées de ville et de territoire



PAYSAGES / PATRIMOINE (AMBITION A)

Diagnostic

D'où on part ?

PADD

Où souhaitons nous aller ?

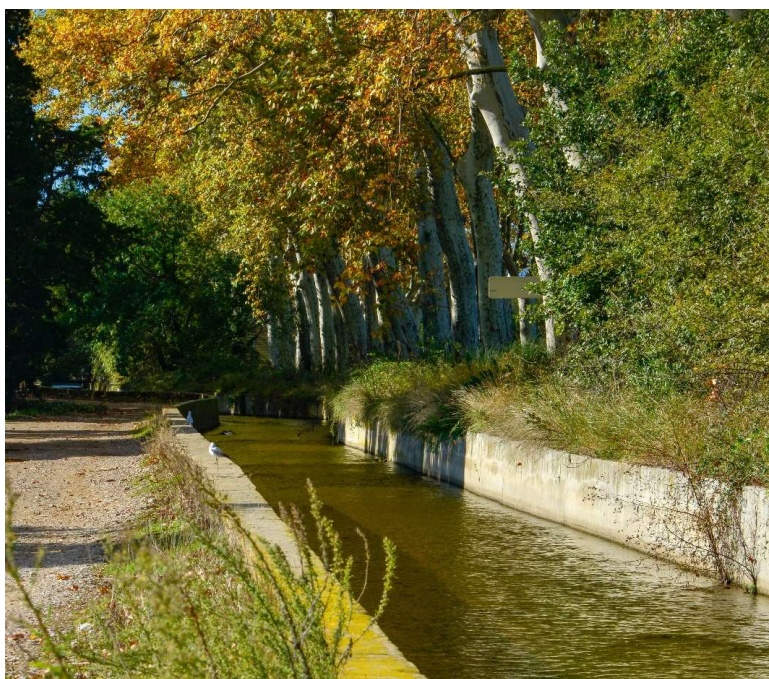
DOO

Comment s'y prendre ?

→ Préserver le socle paysager / les paysages emblématiques



→ Préserver les paysages du quotidien et les espaces de respiration



→ Veiller à la bonne intégration des paysages d'exploitation des ressources naturelles

Diagnostic

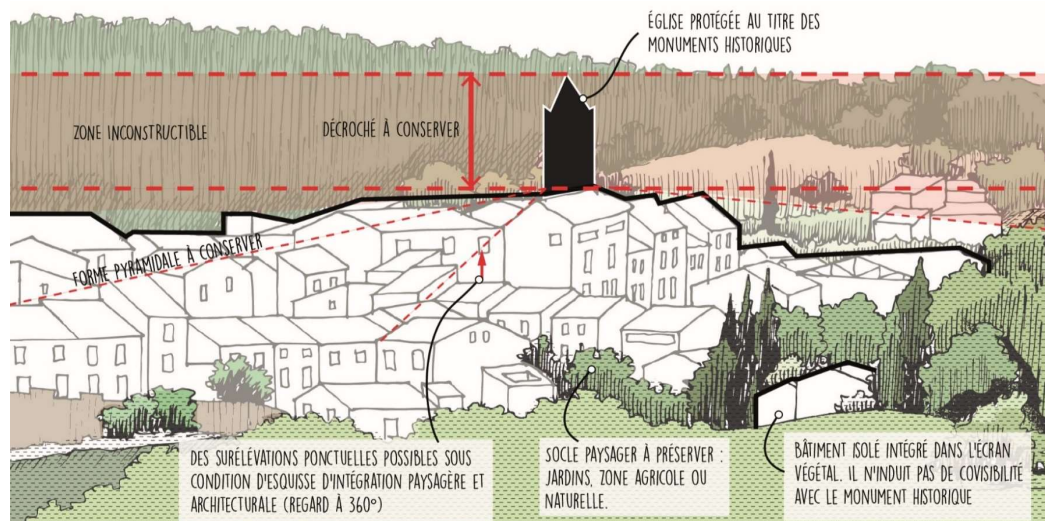
D'où on part ?

PADD

Où souhaitons nous aller ?

DOO

Comment s'y prendre ?



Oms, silhouette remarquable et sensible de massif. Commune soumise au RNU (à la date d'approbation du SCOT) et à la loi Montagne. Source : AURCA

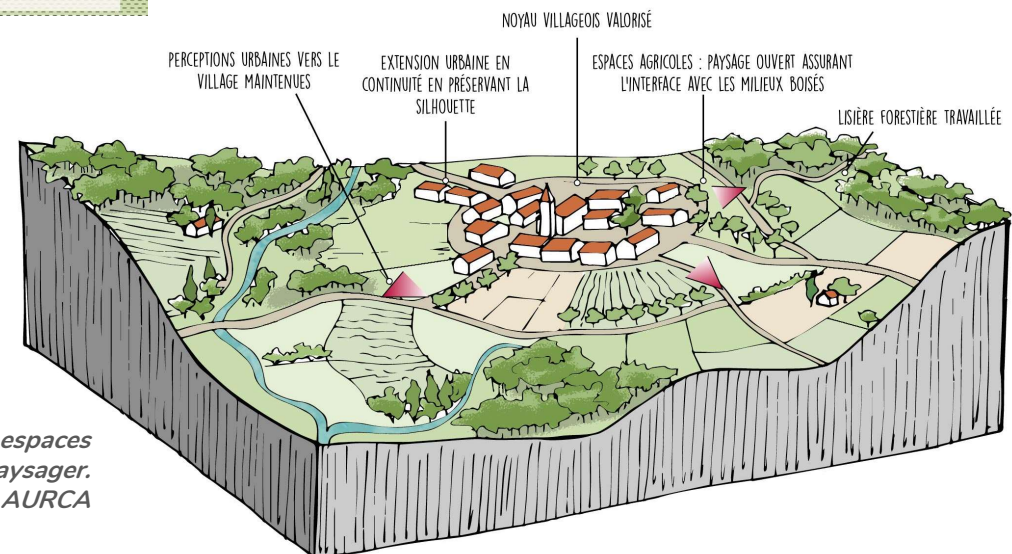
→ **Promouvoir la qualité urbaine et la qualité de vie**

Village de massif mis en valeur par les espaces ouverts constituant son écran paysager. Source : AURCA

Réunions publiques préalables à l'arrêt du projet

→ **Veiller à préserver le patrimoine associé aux paysages**

+ Des normes pour les silhouettes des communes soumises au RNU



ENERGIE / DÉVELOPPEMENT ET ENCADREMENT DES ENR

(AMBITION C)



→ De nombreux engagements pris à différentes échelles en faveur de la transition énergétique

→ Consommation énergétique et émissions de GES : une prépondérance des transports et des bâtiments

→ Production d'énergies renouvelables : un fort potentiel et de nombreuses convoitises

→ Une production qui se diversifie : réseau de chaleur, biogaz...



Plus de **90%** des conso. énergétiques



ENERGIE / DÉVELOPPEMENT ET ENCADREMENT DES ENR

(AMBITION C)



→ Intensifier la transition énergétique

→ Promouvoir un développement urbain plus économe en énergie

→ Améliorer la performance énergétique des constructions

→ Promouvoir une mobilité durable

→ Développer et encadrer la production d'énergies renouvelables au regard des enjeux agricoles, environnementaux et paysagers



ENERGIE / DÉVELOPPEMENT ET ENCADREMENT DES ENR

(AMBITION C)

Diagnostic

D'où on part ?



PADD



Où souhaitons nous aller ?

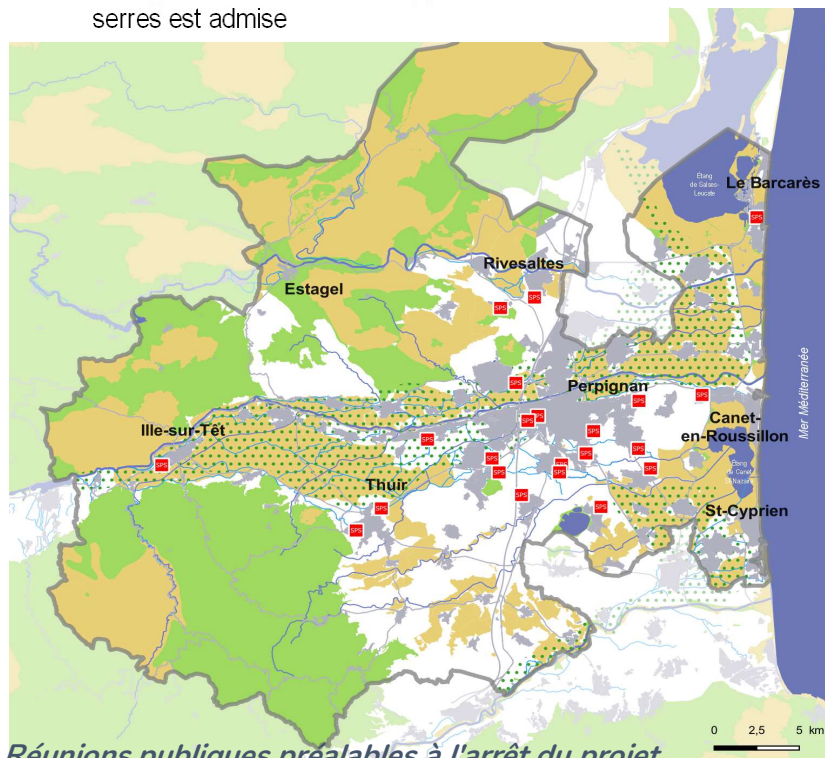
DOO

Comment s'y prendre ?

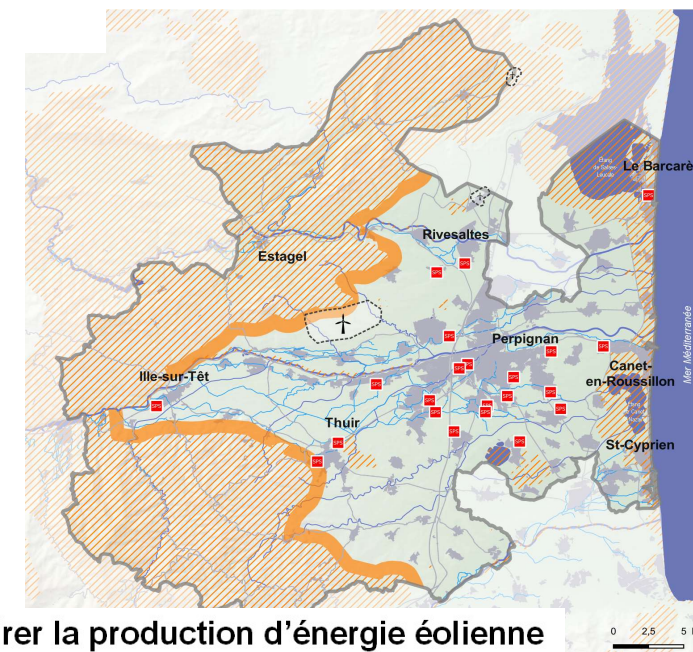
Encadrer la production d'énergie solaire

-  zone privilégiée pour le développement de la production solaire (espace urbanisé)
-  seule zone où l'implantation de serre photovoltaïque et de parc au sol destiné à l'approvisionnement des serres est admise




-  zone où l'implantation de parc solaire au sol est uniquement permise en continuité de l'urbanisation existante
-  zone où l'implantation de parc solaire au sol n'est pas permise (hors exception dans les plaines arboricoles et maraichères)



Réunions publiques préalables à l'arrêt du projet



Encadrer la production d'énergie éolienne

-  zone privilégiée pour le développement de la production éolienne (parcs éoliens existants et abords)
-  zone où l'implantation d'éoliennes n'est pas permise
-  zone de sensibilité forte à l'éolien

RESSOURCES EN EAU / ALIMENTATION EN EAU POTABLE (AMBITION C)

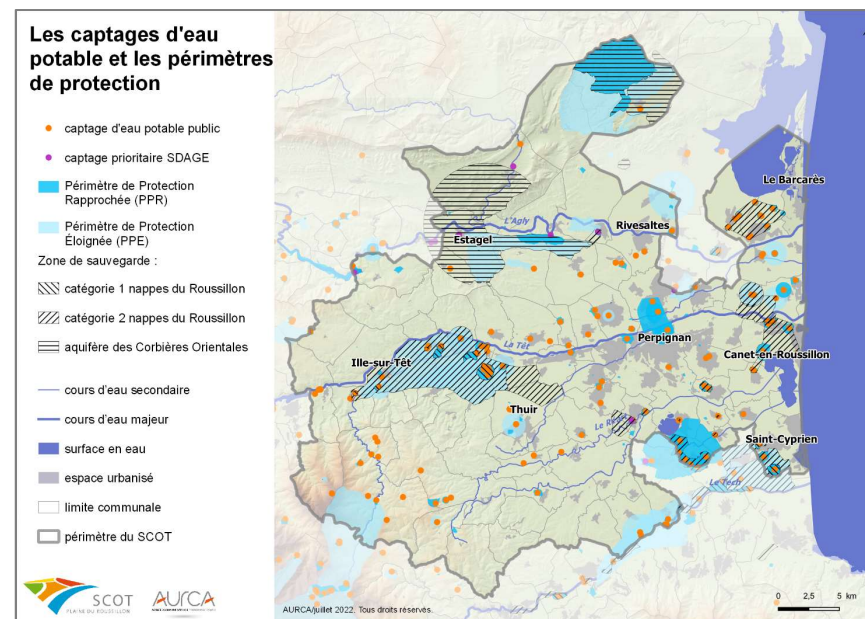
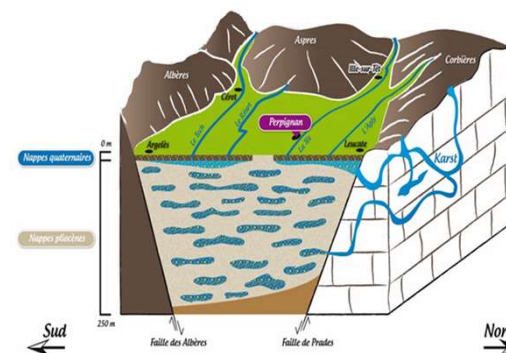


→ De nouvelles connaissances et réglementations à considérer

→ Des volumes « prélevables » à respecter dans les nappes profondes

→ Une ressource plus limitée au regard des effets du changement climatique

→ Des pollutions présentes par endroits



RESSOURCES EN EAU / ALIMENTATION EN EAU POTABLE

(AMBITION C)



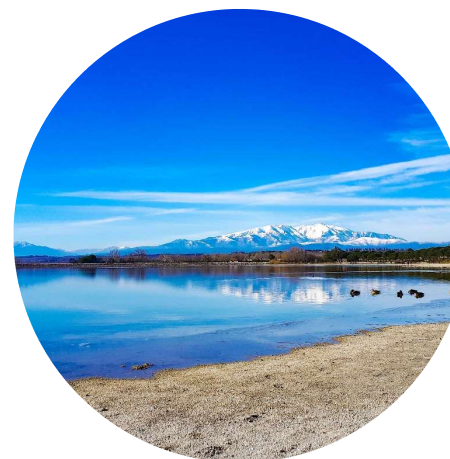
→ Gérer et préserver les ressources en eau

→ S'assurer de l'adéquation entre les besoins et les ressources disponibles

→ Favoriser les économies d'eau

→ Mobiliser des ressources alternatives

→ Préserver la qualité des ressources



RESSOURCES EN EAU / ALIMENTATION EN EAU POTABLE (AMBITION C)

Diagnostic

D'où on part ?

PADD

Où souhaitons nous aller ?

DOO

Comment s'y prendre ?

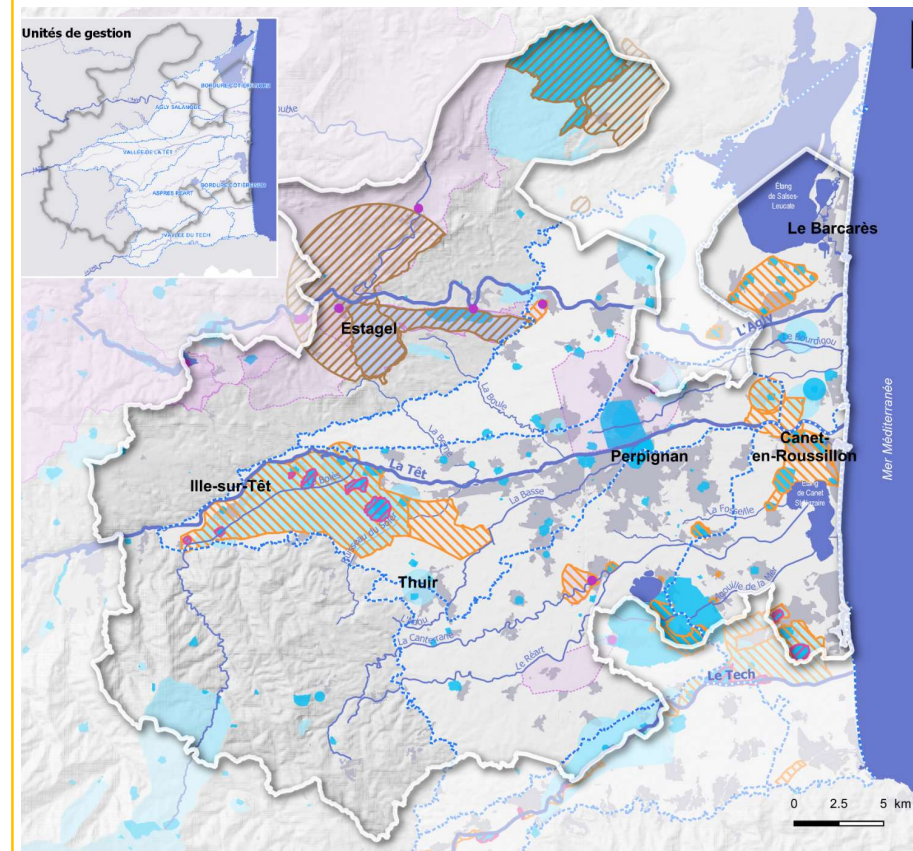
→ Conditionner l'ouverture à l'urbanisation à la suffisance de la ressource en eau potable

→ Rationaliser l'utilisation de l'eau et améliorer la performances des infrastructures existantes

→ Protéger les secteurs stratégiques pour la qualité des ressources en eau

→ Renforcer la gestion des eaux usées et pluviales et préserver les milieux aquatiques et humides

→ Gérer et préserver les ressources en eau



RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES (AMBITION C)



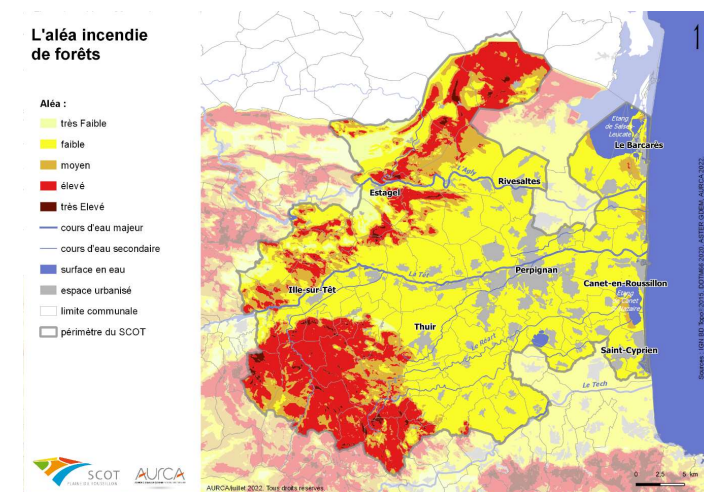
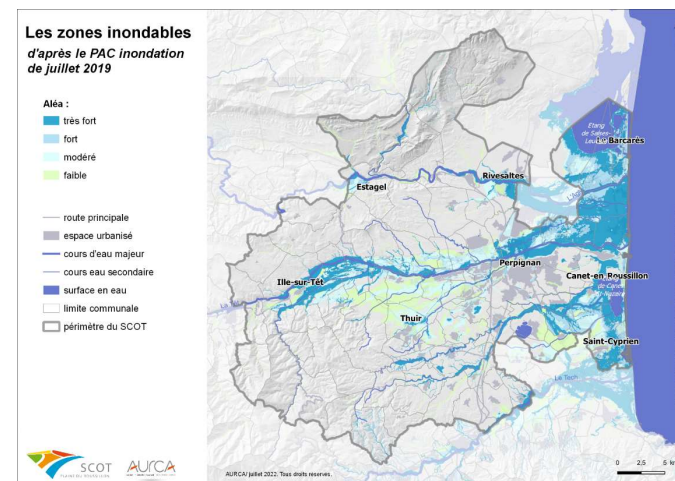
→ Un large éventail de risques et un renforcement de la réglementation

→ Des risques d'inondation prégnants

→ Un risque incendie de plus en plus marqué

→ Un littoral particulièrement sensible

→ Des risques renforcés au regard des effets du changement climatique



RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES

(AMBITION C)



→ Prévenir et vivre avec les risques

→ Orienter préférentiellement le développement urbain en dehors des zones à risques

→ Réduire la vulnérabilité des secteurs exposés

→ Renforcer la résilience



RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES (AMBITION C)

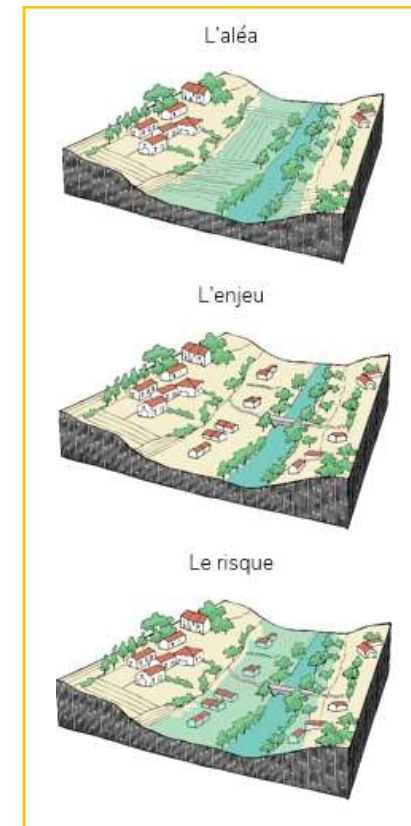


→ Limiter l'extension de l'urbanisation en zone inondable

→ Orienter principalement l'urbanisation en dehors des espaces proches du rivage

→ Dans les zones d'aléas non urbanisables, développer des aménagements et usages compatibles avec les risques

→ Contenir le développement de l'habitat diffus ou isolé / Entretenir les espaces d'interface entre les zones bâties et les espaces propices aux départs de feu



ARMATURE VERTE ET BLEUE / BIODIVERSITÉ / ESPACES NATURELS (AMBITION C)

Diagnostic

D'où on part ?

PADD

Où souhaitons nous aller ?

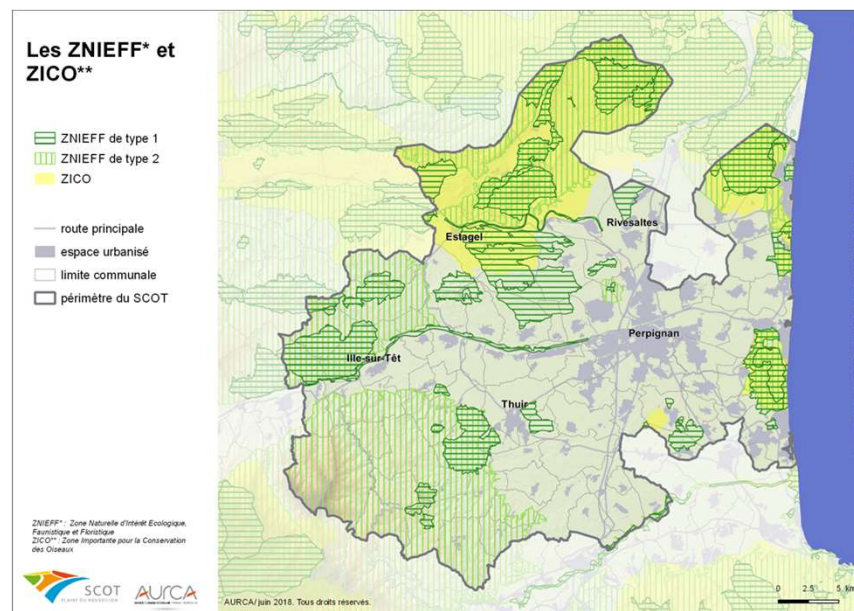
DOO

Comment s'y prendre ?

→ Une biodiversité riche et largement reconnue...

→ ...mais soumise à de nombreuses pressions

→ Des espaces verts, canaux et cours d'eau supports de biodiversité en ville



Réunions publiques préalables à l'arrêt du projet

ARMATURE VERTE ET BLEUE / BIODIVERSITÉ / ESPACES NATURELS (AMBITION C)

Diagnostic

D'où on part ?

PADD

Où souhaitons nous aller ?

DOO

Comment s'y prendre ?

→ Préserver la biodiversité et les continuités écologiques

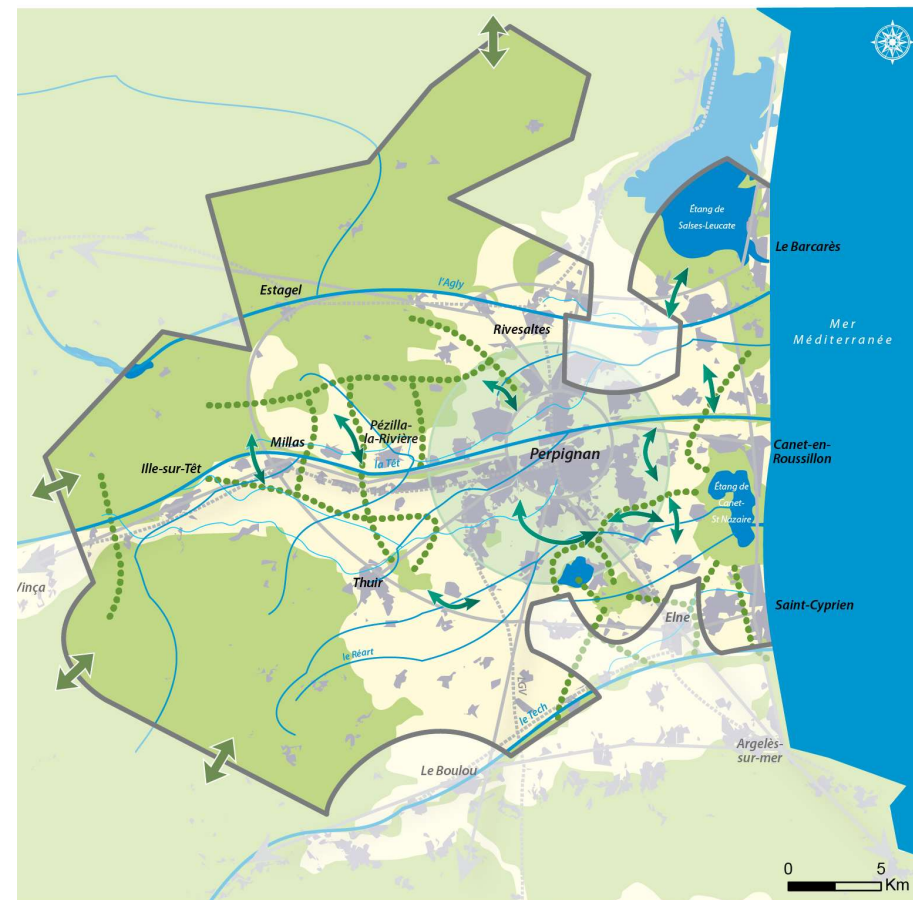
→ Poursuivre la limitation de l'étalement urbain et de la fragmentation des espaces agricoles et naturels

→ Promouvoir la nature en ville



Réunions publiques préalables à l'arrêt du projet

Préserver les continuités écologiques



ARMATURE VERTE ET BLEUE / BIODIVERSITÉ / ESPACES NATURELS (AMBITION C)



➔ Garantir une protection forte des cœurs de nature



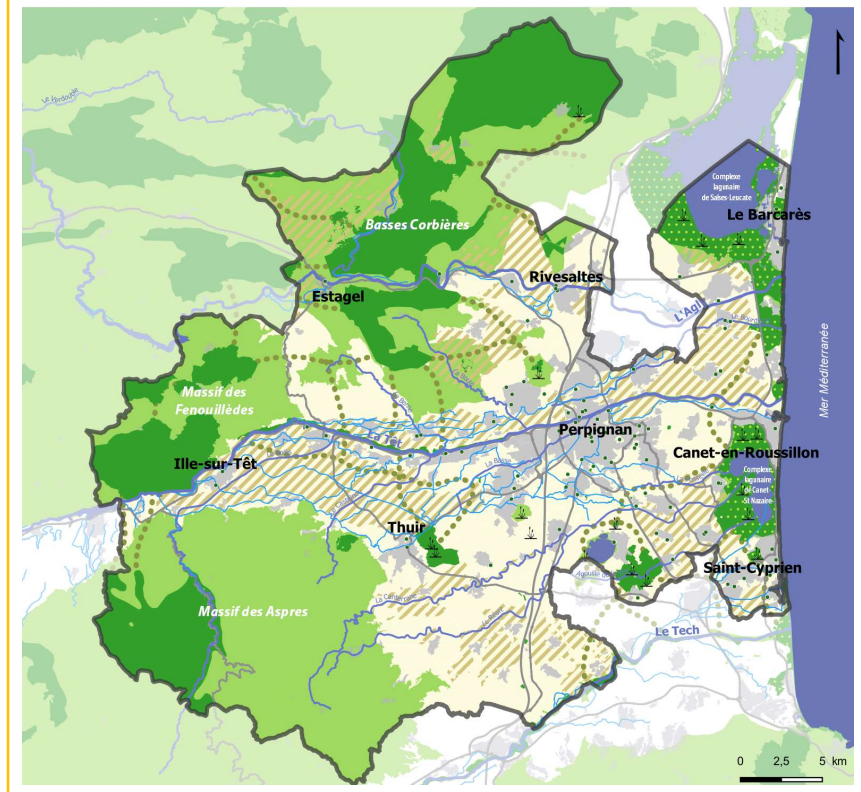
➔ Préserver les autres milieux d'intérêt écologique

➔ Préserver / restaurer les principaux corridors écologiques

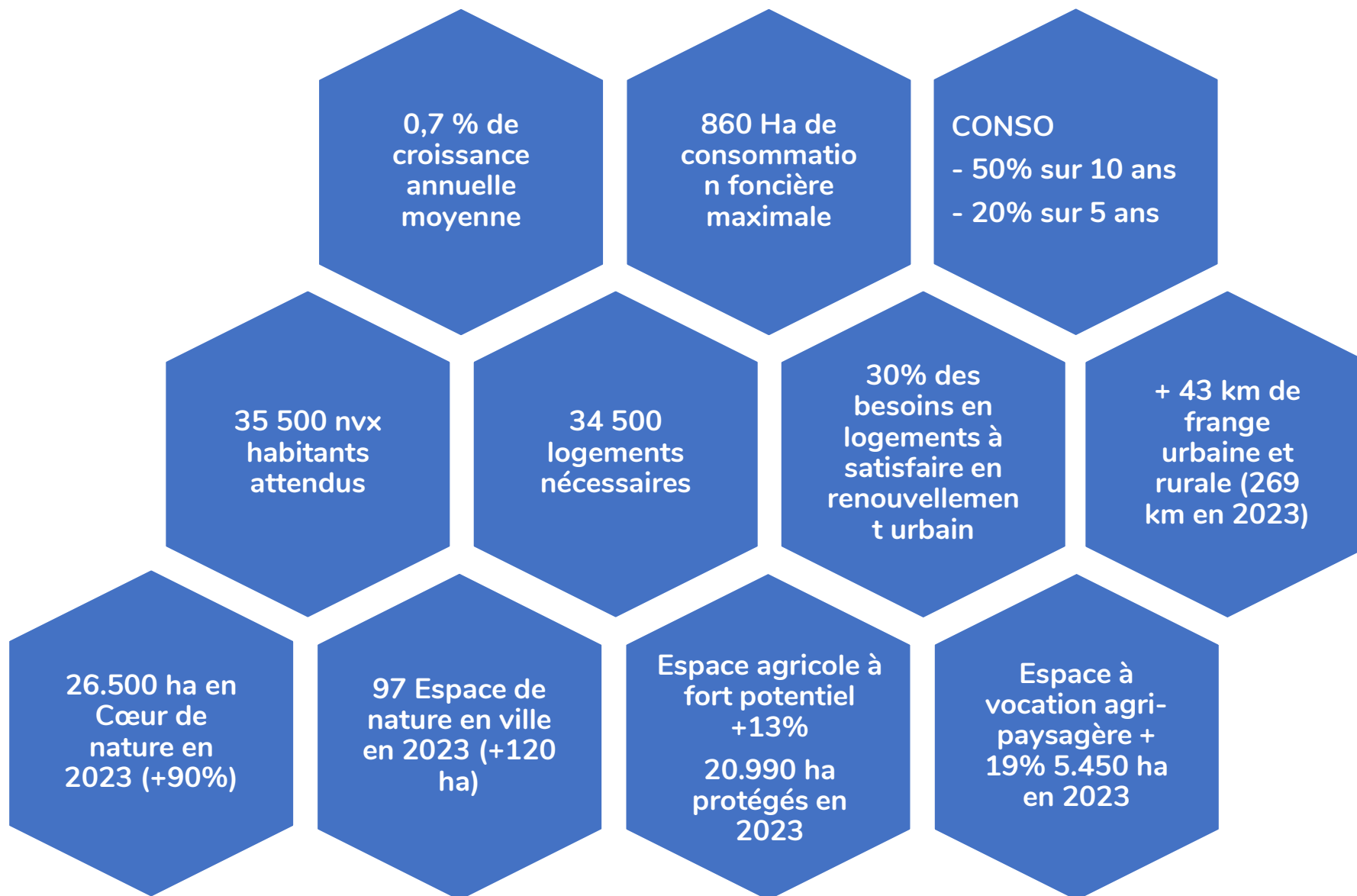


➔ Préserver / créer des espaces de nature en ville

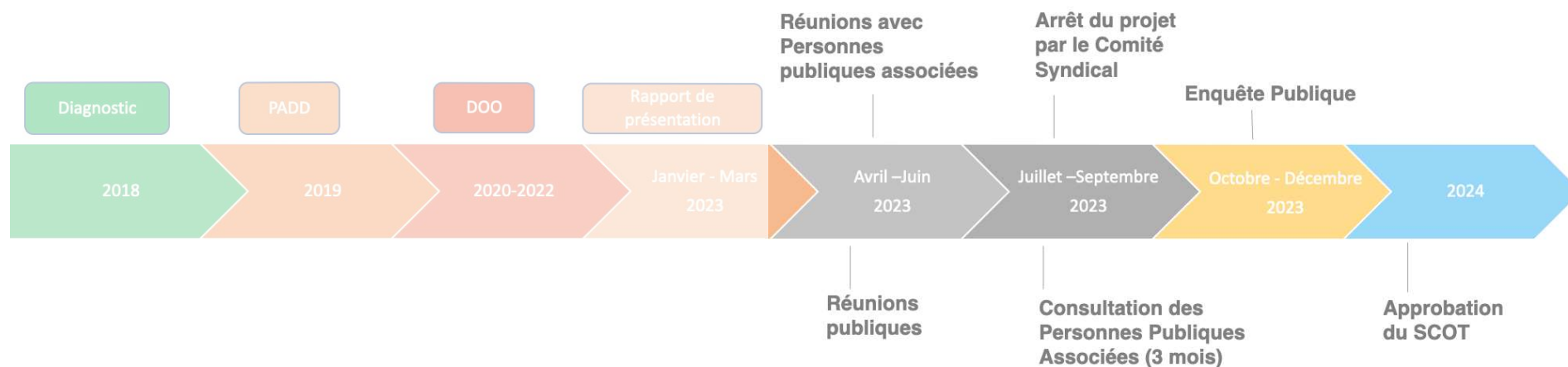
➔ Préserver et valoriser l'armature verte et bleue



► LE PROJET EN CHIFFRES CLEFS



► LES PROCHAINES ETAPES



Réunions publiques préalables à l'arrêt du projet

MERCI DE VOTRE ATTENTION

